

16/01/2019 - 120 milliards d'euros pour lutter contre le chômage et aider les plus démunis - Elisabeth Morin Chartier et Anne Sander (PPE, Fr)

Aujourd'hui, le Parlement européen a adopté sa position sur le règlement du Fonds social européen plus (FSE+). À partir de 2020, il fusionnera en un seul programme le FSE, l'aide aux plus démunis (FEAD), l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ), le programme pour l'Emploi et l'Innovation sociale et le programme Santé.

« Avec un budget de plus de 120 milliards d'euros sur la période 2021-2027, cette nouvelle architecture permettra de simplifier les règles existantes, tout en renforçant ces programmes essentiels pour l'emploi en Europe », se réjouissent Elisabeth Morin Chartier et Anne Sander, eurodéputées PPE, Fr.

« Pour nous, la priorité est de renforcer les moyens alloués aux plus démunis. Ces moyens sont indispensables au bon fonctionnement des associations qui œuvrent auprès des personnes en grande difficulté, comme par exemple les banques alimentaires. Nous nous sommes donc engagées pour qu'au moins 3% du budget du FSE + soient consacrés au FEAD qui est au cœur de l'Europe sociale ! », expliquent les députés.

« L'exclusion sociale est une vraie problématique pour nos concitoyens. En plus des fonds dédiés au FEAD, l'augmentation de la dotation du FSE + consacrée à l'inclusion sociale à hauteur de 27 % vise à réduire la fracture sociale et à lutter contre la pauvreté », a expliqué Elisabeth Morin Chartier, rapporteur permanent pour le FSE.

« Parfois, au sein même d'une région, il existe de grandes disparités sociales. Nous demandons qu'elles puissent être prises en compte par les États et les Régions, lors de la répartition des fonds, afin de s'adapter au mieux à la réalité des territoires », insiste Anne Sander.

La prochaine étape est maintenant celle des trilogues avec le Conseil qui devraient débiter sous la présidence roumaine.